

CONDITIONS GÉNÉRALES

Vous avez fait appel aux services d'Emergences pour du soutien scolaire, du coaching, ou des ateliers animés par Stéphanie Viviane Zwahlen, et je vous en remercie de votre confiance.

Afin que ces heures de soutien /d'atelier/de présence à domicile se déroulent de façon harmonieuse, je vous prie de lire les conditions ci-dessous, et les signer en cas d'approbation.

- Lors de la première séance, nous définissons ensemble si nous entrons dans un processus. L'arrêt du processus se fait en séance ou est inclu un bilan.
- Émergences est soumis aux règles de confidentialité, et s'engage à les respecter.
- Dans le tarif horaire est compris : Soutien scolaire, outils pédagogiques, préparation et recherches personnelle, communication avec les parents, et bilan.
- Les absences non-annoncées 24h à l'avance seront facturées au tarif usuel.
- Le montant dut est à régler après chaque séances, possible par Twint, ou par versement bancaire pour les abonnements.
- Pour les ateliers, un minimum de 5 soirées est indispensable. Autant pour assurer la qualité du groupe mais également pour des résultats probants. Les séances annulées dans les 48h sera remplacée.
- Les éventuels soins, (parallèles accompagnant le soutien scolaire), ne sont possibles que sur demande et accord explicite des parents. Je suis agréée ASCA, ce qui assure un remboursement partiel si votre assurance maladie est partenaire.
- L'enfant/Le jeune s'engage a fournir les efforts nécessaires à sa réussite. En cas de refus, cette décision n'incombe en aucun cas au cabinet Emergences.
- Les soutiens scolaires, et les ateliers n'ont pas lieu durant les vacances scolaires.
- Emergences s'engage à mettre ses compétences, son savoir-faire, ses outils à contribution du jeune, de l'enfant, des adultes et des parents.
- Emergences ne se substitue en aucun cas à une psychothérapie ou autre soins psychiatriques éventuels.
- Toute désinscriptions sans présentation de certificat médical 6 jours avant un atelier sera soumis à des frais. La moitié du montant sera réclamé, et la totalité si l'annulation a lieu moins de 3 jours à l'avance. Je vous remercie de votre compréhension.

- Pour les Zoom et les conseils téléphoniques, le versement se fait avant la séance, par Twint (ou versement bancaire 24h00 à l'avance), En présentiel, le versement se fait au terme de la séance.
- Les formations en lignes restent la propriété intellectuelle du cabinet Emergence. La formation est pour l'usage personnel du client uniquement. Toute reproduction est interdite sans l'accord préalable de l'auteur.

Lieu, date : _____

Pour les parents : _____ **Pour Emergences :** _____